CONCOURS 2017

Prix d'excellence en enseignement

Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique

Prolongation de la date limite de participation : **mardi 23 mai 2017 à 16 h**

UNIVERSITÉ LAVAL

Création de matériel pédagogique exemplaire

Vous avez produit du matériel complémentaire à un cours qui soutient efficacement les étudiants au fil de leur cheminement? Votre production se démarque par la qualité de ses stratégies pédagogiques et son originalité? Elle pourrait être primée dans la catégorie Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique lors du concours des Prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval.

Objectifs du prix

En octroyant le prix Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique, l'Université Laval :

- encourage et récompense le personnel enseignant qui conçoit du matériel pédagogique adapté aux besoins des étudiants;
- met l'accent sur la qualité exceptionnelle et sur la diversité du matériel pédagogique créé par les membres de son personnel enseignant;
- souligne les retombées significatives de ces productions sur la communauté universitaire.

En outre, l'Université Laval veut primer la production de matériel pédagogique qui :

- présente des stratégies d'apprentissage, d'évaluation et d'encadrement appropriées;
- soutient l'étudiant dans sa démarche d'appropriation de la matière et qui
- est considéré comme un modèle à suivre.

Candidats admissibles

Pour être admissible au prix Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique, vous devez déposer votre propre candidature et :

- être enseignant à l'Université Laval que vous soyez professeur, chargé de cours, responsable de formation pratique ou professeur de clinique;
- avoir conçu, seul ou en équipe, le matériel complémentaire, les notes de cours ou le volume pédagogique pour une activité de formation créditée à l'un des trois cycles universitaires.

Description du prix

Le lauréat du prix Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique reçoit :

- un fonds de développement pédagogique de 2 000 $. Cette somme doit servir explicitement à un projet pédagogique et ne peut en aucun cas être versée sous forme de rémunération au lauréat;
- un certificat d'honneur signé par le recteur et le vice-recteur aux études et aux activités internationales;
- une œuvre trophée.

Remarque : le genre masculin est utilisé dans ce document sans discrimination dans le but d'en alléger la lecture.

Matériel recevable

Le matériel peut avoir été conçu et utilisé dans un ou plusieurs cours. Il peut être présenté sur un support papier, sur un support informatique ou autre, ou être hébergé sur un site de cours. Il peut, par exemple, se présenter sous forme de volume pédagogique, de guide d'apprentissage, de cahier d'exercices, de cahier d'illustrations, de vidéo ou de tout autre document imprimé ou informatisé.

Deux types de matériel sont recevables dans cette catégorie :

- Une œuvre originale

OU

- Une version québécoise d'une œuvre originale comportant une large part d'adaptation au contexte d'enseignement universitaire québécois. Pour être jugé admissible, ce type de matériel doit inclure les deux caractéristiques suivantes :
  - adaptation substantielle des contenus aux réalités québécoises;
  - création originale de nouveaux matériels pédagogiques.

Le matériel est admissible au concours dans la mesure où :

- il est conforme à la Loi sur le droit d'auteur;
- il a été diffusé au cours des deux dernières années, soit après décembre 2014;
- il est rattaché à au moins une formation ou à un cours crédités offerts à l'Université Laval.

Le matériel soumis dans une catégorie ne peut être soumis, en tout ou en partie, dans une autre catégorie du concours.

Critères d'évaluation

Le matériel est évalué dans une perspective de soutien à l'apprentissage, c'est-à-dire :

- selon la qualité de la démarche pédagogique;
- sous l'angle de la richesse de l'organisation pédagogique;
- en fonction de l'utilisation judicieuse du média.

L'analyse du matériel soumis prend en compte les activités d'enseignement avec lesquelles il est en lien. Le matériel est évalué selon quatre axes. Pour être primé, il doit satisfaire plusieurs des critères. Toutefois, il n'est pas nécessaire de répondre à l'ensemble des critères.

Axe 1 : Qualités pédagogiques

Stratégies d'enseignement et d'apprentissage

- Présence des objectifs d'apprentissage
- Pertinence et cohérence entre les objectifs, les stratégies d'enseignement/apprentissage et le matériel utilisé
- Pertinence, diversité et originalité des stratégies d'enseignement/apprentissage et des modes de traitement de la matière étudiée
- Présence de rétroaction (immédiate ou différée)
- Clarté des consignes des activités d'apprentissage
- Présence d'éléments qui suscitent la motivation et l'engagement de l'étudiant (mots d'encouragement, valorisation de l'apprentissage, etc.)
- Exploitation appropriée des qualités propres des médias utilisés en fonction des objectifs d'apprentissage
- Bonification de l'expérience d'apprentissage des étudiants grâce à l'utilisation du matériel

Axe 2 : Organisation, structure et qualité du traitement du contenu

Qualité de l'exposé

- Clarté de la présentation de la matière
- Cohérence, uniformité et logique dans la présentation de la matière
- Division équilibrée de la matière étudiée
- Diversité des modes de présentation du contenu (ex. : figures, tableaux, schémas, applications, résumés, questions, etc.)
- Adaptation du degré de difficulté aux caractéristiques des étudiants
- Indication rigoureuse des sources d'information utilisées

Axe 3 : Qualité du matériel

Qualité du matériel

- Explication claire du mode de consultation du matériel
- Facilité de consultation ou d'utilisation du matériel en fonction du contexte
- Qualité de la présentation visuelle, des graphiques et des tableaux

Pour les documents imprimés

- Qualité de la mise en page et de l'impression

Pour les documents médiatiques

- Qualité du son, des bandes vidéo et de l'animation

Axe 4 : Qualité de la langue

Langue

- Respect de l'orthographe et de la syntaxe
- Pertinence du niveau de langue
- Efficacité de la communication

Dépôt de votre dossier de candidature - Prolongation

Vous avez maintenant jusqu'au mardi 23 mai 2017 à 16 h pour déposer votre candidature, à l'adresse suivante :

Concours des Prix d'excellence en enseignement de l'Université Laval
Bureau de soutien à l'enseignement
Pavillon de l'Est
2180, chemin Sainte-Foy, local 2110
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

Notez qu'aucune pièce ne peut être ajoutée à un dossier déjà déposé et qu'aucun dossier n'est accepté après la date limite du dépôt des dossiers de candidature.

Votre dossier de candidature

Vous devez déposer huit exemplaires papier de votre dossier de candidature, soit l'original et sept copies.

Votre dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

Formulaire à remplir

- ☐ Identification pour le dossier de candidature
- ☐ Description du matériel complémentaire, des notes de cours ou du volume pédagogique
- ☐ Fiche technique : Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique
- ☐ Liste des autres documents (Annexe A - facultatif)

À joindre également à votre dossier

- ☐ **Une lettre d'appui de votre directeur de département**
  - Cette lettre doit décrire brièvement les raisons pour lesquelles le département vous accorde son appui.
  - Le contenu doit également souligner la contribution de votre matériel à l'excellence de la formation à l'Université Laval et votre souci de contribuer à l'atteinte des objectifs du ou des programmes.
  - Si votre matériel sert à des cours offerts dans différents programmes, vous pouvez soumettre plus d'une lettre.
- ☐ **Une lettre d'appui du doyen de votre faculté**
  - Cette lettre doit décrire brièvement les raisons pour lesquelles votre faculté vous accorde son appui.
  - Le contenu doit également souligner la contribution du matériel complémentaire soumis à l'excellence de la formation à l'Université Laval et à son rayonnement.
- ☐ **Le ou les plans de cours en lien avec le matériel soumis sur clé USB** (huit clés USB) **ou par l'entremise d'un site de cours** (voir Fiche technique).
- ☐ **Dans le cas d'un matériel papier (volume, guide) huit exemplaires sont nécessaires.**

Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique

Identification pour le dossier de candidature

Vous devez déposer huit exemplaires papier de votre dossier de candidature, soit l'original et sept copies.

À placer en première page du dossier.

Identification du candidat

Tous les champs doivent obligatoirement être remplis.

Prénom : _____

Nom : _____

Sexe : ☐ F ☐ H

Téléphone (bureau) : _____ **poste :** _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Fonction : _____

Département ou école : _____

Faculté : _____

Pavillon et local : _____

Adresse du candidat

Tous les champs doivent obligatoirement être remplis.

Adresse complète à la résidence

Adresse : _____ **Appartement :** _____

Ville : _____ **Code postal :** _____ **Téléphone :** _____

Identification du coauteur s'il y a lieu

S'il y a plus d'un coauteur, veuillez faire une copie de cette page et la joindre à votre dossier.

Prénom : _____

Nom : _____

Sexe : ☐ F ☐ H

Téléphone (bureau) : _____ **poste :** _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Fonction : _____

Département ou école : _____

Faculté : _____

Pavillon et local : _____

Adresse du coauteur

S'il y a plus d'un coauteur, veuillez faire une copie de cette page et la joindre à votre dossier.

Adresse complète à la résidence

Adresse : _____ **Appartement :** _____

Ville : _____ **Code postal :** _____ **Téléphone :** _____

Description du matériel complémentaire, des notes de cours ou du volume pédagogique

Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique

Titre : _____

Date de diffusion : _____

Titre et numéro du ou des cours dans lequels le matériel est utilisé :

Programmes d'études auxquels le ou les cours sont rattachés :

Objectifs du développement du matériel

Quelles sont les raisons pour lesquelles ce matériel a été développé?

À quels objectifs d'apprentissage est lié ce matériel?

Caractéristiques du matériel

Quelles sont les principales caractéristiques du matériel?

Contexte d'utilisation du matériel

Veuillez joindre un ou des plans de cours et, au besoin, toute documentation complémentaire jugée utile.

Comment et quand ce matériel est-il utilisé pour l'apprentissage? (ex. : utilisation en classe, hors-classe, individuellement, en équipe, pour une ou plusieurs séances de cours, en préparation d'une activité, pour l'intégration des apprentissages, etc.)

Espace supplémentaire

Au besoin, utilisez cet espace pour compléter votre dossier et veuillez préciser le titre de la section concernée.

Titre de la section : _____

Fiche technique : Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique

Matériel complémentaire, notes de cours ou volume pédagogique

Ce matériel est-il utilisé dans d'autres établissements? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels :

Dans le cas d'un volume pédagogique : s'agit-il d'une traduction ou d'une adaptation? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez inscrire le titre de l'ouvrage original et en joindre un exemplaire :

Autres renseignements, s'il y a lieu

☐ **J'autorise le Bureau de soutien à l'enseignement à fournir des accès au site de cours aux membres du comité de sélection.**

Adresse URL si le matériel n'est pas hébergé sur un site de cours de l'Université Laval :
Veuillez vous assurer que l'accès sera possible jusqu'au 17 novembre 2017.

_____

Nom d'utilisateur : _____

Mot de passe : _____

Particularités ou spécifications techniques, s'il y a lieu :

Matériel joint au dossier de candidature , s'il y a lieu

Liste du matériel soumis

Liste des autres documents

Annexe A - facultatif

Veuillez joindre tout autre document pertinent permettant d'étayer votre dossier.
Identifiez les documents et faites-en une brève description.

Exemples de documents pertinents :

- Lettres d'appui d'étudiants portant sur l'utilisation du matériel (maximum 3)
- Lettres d'appui de collègues (maximum 2)

Veuillez respecter le nombre maximal de lettres d'appui.

Document 1 :	

Document 2 :	

Document 3 :	